

Image not found or type unknown



## Paieement d une facture 2 ans apres

Par **diard**, le **08/02/2010** à **06:57**

Bonjour,  
ayant fait poser des fenetres en decembre 2007 et contracter un credit pour les regler. la  
societe de credit n'a jamais envoye le dossier et regler a la societe depuis 2 ans et je n ai  
jamais rembourser . maintenant le fournisseur me reclame de payer cette somme . puis je me  
retourner contre la societe de credit car maintenant les conditions de credit ne sont plus les  
memes.